



CE SERVICE DE SANTÉ reçoit tous les vendredis des semaines paires et tous les mardis des semaines impaires, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
Les prises de rendez-vous se font uniquement par téléphone, au 07 44 91 70 03. Site Ernest Carnot, bâtiment des solidarités (ancien bureau de la PMI)

Arques ensemble

**ARQUES-LA-BATAILLE
AVRIL 2024 - N°08**

Madame, Monsieur,
Chers amis,

Il y a un an, nous avons sorti le premier numéro de notre bulletin municipal « Arques Ensemble ». Plus fréquent, plus léger, plus proche de la vie de tous les jours que l'ancien JdA, il a bien pris sa place dans notre vie communale et j'ai de bons échos de nos lecteurs.

Cette vie quotidienne, ce bien-être à Arques, j'y travaille sans relâche : logement, commerce, écoles, équipements sportifs. J'ai consacré ces derniers mois à la présence des professions de santé. Le nouveau centre médical ne résoudra pas tout, mais cela va clairement dans le bon sens.

Et puis la belle saison revient avec les activités de loisirs qu'elle permet d'organiser. Comme chaque année, nos associations y seront très présentes et je m'en réjouis.

Bien chaleureusement à toutes et à tous.

Votre maire, **MARYLINE FOURNIER**

UN NOUVEL ACCÈS AUX SOINS

Vous n'avez plus de médecin traitant ? Un nouveau dispositif porté par l'association Appui Santé s'installe à Arques. Quatre fois par mois, vous pourrez prendre rendez-vous et être reçus au site Ernest Carnot par des professionnels de la santé.

Plus de 1000 personnes sont sans médecin traitant (source ARS) sur le territoire de Dieppe Maritime. Des chiffres auxquels il faut ajouter les futurs départs à la retraite de plusieurs généralistes sur la circonscription. Mais la situation n'est pas irrémédiable, loin de là. Pour contrer une partie de ce déficit de médecins, l'association de professionnels Appui Santé soutenue par l'Agence régionale de santé ouvre des cabinets de consultation dans les communes qui l'ont sollicitée.



Pour bénéficier de ce centre d'accueil médical, Arques a mis à disposition les anciens locaux de la PMI, la Maison des Solidarités. Ces bureaux ont été rénovés et réhabilités par les agents municipaux. Ils sont adaptés pour effectuer tous les examens médicaux par les généralistes de l'association et sont accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite.

Dans des locaux soigneusement remis à neuf, le centre de santé mobile d'Arques a reçu ses premières consultations après une visite des élus.



APPUI SANTÉ est une association de professionnels de santé soutenue par l'Agence régionale de Santé. Elle passe convention avec les communes qui le souhaitent pour l'installation de centres médicaux.

« Retrouver un parcours de soins »

Après avoir pris rendez-vous, une secrétaire assure l'accueil et dirige le patient pour une pré-évaluation avec un infirmier. Le généraliste prend ensuite le relais, « le but étant que le médecin ne s'occupe que du diagnostic, qu'il soit détaché de toutes tâches administratives » souligne Julien Coquais, directeur général d'Appui Santé, « l'objectif est de pouvoir réaliser quatre consultations par heure ».

L'accès à ce dispositif est priorisé aux patients sans médecin traitant. Plusieurs praticiens se relaient pour les consultations (au tarif conventionné) et c'est le Centre de santé qui devient « médecin traitant ». « Cela permet de ramener les patients dans un parcours de santé » soutient Julien Coquais. L'installation de ce centre d'accueil médical s'est faite avec l'accord des médecins exerçant à Arques.

DEUX QUESTIONS À MARYLINE FOURNIER



Le présence des professions de santé préoccupe nos habitants. Comment avez-vous obtenu l'installation de ce centre de santé à Arques ?

C'est le fruit d'une relation de plusieurs mois avec l'association Appui Santé et l'Agence Régionale de Santé. L'agglomération Dieppe-Maritime a ciblé Arques comme étant prioritaire, et je remercie son président Nicolas Langlois de son soutien. Notre commune est en effet bien placée pour faciliter l'accès à ce centre de santé, et cela crée un pôle d'équilibre avec la maison médicale de l'hôpital de Dieppe.

Nos services techniques ont renové les locaux. Une bonne coopération, en somme.

Avez-vous d'autres projets ?

J'ai actuellement plusieurs contacts avec des professionnels intéressés par une installation dans notre commune. Je mets tout en œuvre pour faciliter leur venue, comme cela vient d'être le cas pour le centre qui vient d'ouvrir. L'offre médicale et para-médicale est en effet ma priorité.

Les services médicaux :

Médecins généralistes

Dr Blin Jacques-Michel,
Médecin du Sport
9, place Lombardie - 02 35 85 59 45

Dr Craignou Laurence
site Ernest Carnot - 02 35 65 63 68

Dr Pavageau Christian
24, rue Albert Thoumyre
02 35 85 50 72

Centre médical "Appui santé"
site Ernest Carnot - 07 44 91 70 03

Maison médicale d'urgence et de garde

avenue Pasteur - Dieppe
sur rendez-vous au 116-117

Dentiste

Capinski André
rue du 11 novembre
02 35 85 50 37

Infirmier(e)s

**Heurtel Marie-José et
Letellier Emmanuel**
site Ernest Carnot - 06 10 65 48 10

Cabinet Infirmier

**Gabrielle Achard et
Aurélie Chauvin-Saffray**
9, place Lombardie - 02 32 06 15 98

PMI

Résidence Saint-Julien
02 35 85 01 94

Pédicure-Podologue

Métel Stéphanie
25, rue de Rome - 02 35 84 61 68

Pharmacie

Gouteux-Cochard
2, rue Albert Thoumyre
02 35 85 50 19

Maison de retraite/EHPAD

Colisée Résidence de La Varenne
21, rue Auguste Perret
02 35 06 38 38

Ambulances

Ambulances Abraham
35, rue Verdier Monetti
02 35 85 54 53

EXPRESSION LIBRE

ENSEMBLE, CONSTRUISONS DEMAIN

Grande nouvelle ! Au classement 2024 des plus grosses fortunes mondiales, la première place revient à un français, Bernard Arnault. La femme la plus riche du monde est aussi française, Madame Bettencourt. Cocorico ! Pendant ce temps, c'est la galère pour les citoyens : factures d'énergie, déremboursements médicaux, pénurie de logements, et des Restos du Cœur débordés. Avec des moyens pourtant réduits, notre équipe municipale et notre maire privilégient le bien-vivre avec un effort sans précédent sur le logement, la santé, les écoles. Le gouvernement ne semble pas prendre la même direction !

LE RENOUVEAU POUR TOUS

Dans le dernier journal, on nous a informé que les finances de la ville se portent bien et que les résultats sont bons. Malgré un taux d'imposition parmi les plus élevés de France, la situation financière de la commune reste délicate. Le sujet reste complexe, nos analyses pourraient être taxées de partiales. Afin d'offrir à tous les arquais un état exact des comptes, une demande auprès du trésor public d'analyse financière simplifiée des finances de la ville devrait être envisagée. Cette prestation est utilisée dans de nombreuses communes. Pourquoi pas arques ?



22ÈME CANICROSS "À L'ASSAUT DU CHÂTEAU"

Plus de 300 participants pour cette 22ème édition du Canicross des Piranhas ! La plus ancienne épreuve de France de cette discipline est toujours plébiscitée par les binômes à 6 pattes. Et il y en avait pour tous les goûts : en VTT ou à

trottinette, course de relais ou découverte, et même du cani-baby accessible à partir d'un an ! Pour les plus sportifs, le parcours de 4,5 km a fait souffrir les mollets lors de la montée du château, mais bien rafraîchis lors du passage du gué.



LE CHÂTEAU OUVRE SES PORTES

Les bénévoles de l'association Sauvegardons le château affichent satisfaction et sourire, la Drac vient de leur accorder l'autorisation d'ouvrir les grilles au public pour 2 week-ends et 4 samedis. La concrétisation d'un travail qui s'est écoulé sur plusieurs années. Pour des raisons de sécurité, les visites guidées et gratuites dans l'enceinte du château se feront par groupe de 15 personnes, avec au maximum 210 visiteurs par jour.

A peine annoncée, la 1ère date du 20 avril a été prise d'assaut et affiche complet... Une preuve indéniable de l'intérêt historique et culturel de notre château ! Le prochain rendez-vous est fixé au samedi 18 mai, Réservation obligatoire pour accéder aux visites : sauvegardonslechateau@gmail.com



CONSEIL DES ENFANTS

Du haut de leurs jeunes années, les huit conseillers de l'école élémentaire sont force de proposition ! Lors de leur 1er conseil ils ont exposé et soutenu leurs différents projets : « *C'est pour améliorer la commune... Donner de la vie... Faire plaisir aux gens...* ». Une

empathie collégiale, avec le regard des enfants.

Deux propositions ont été retenues par la jeune assemblée. « *Parce qu'il n'y a pas de cinéma, faire venir le cinéma à Arques...* » L'idée est de programmer une journée de rencontres, gratuite et ouverte à tous. L'après-midi serait consacré à des jeux de sociétés, suivis d'un pique-nique et la projection d'un film grand public clôturera la soirée. « *On pourrait aussi*

mettre une boîte à dons pour des associations ou l'hôpital... Vendre des crêpes... » Une délibération votée à l'unanimité.

Autre projet acté par les enfants, créer un rallye photo sur le principe "chercher l'erreur". La complicité de l'association Sauvegardons le château pourrait permettre de programmer cette action sur un temps d'ouverture du château.



Inscription à l'école maternelle

Pour la rentrée 2024 à l'école du Marronnier, les enfants nés en 2021 doivent être pré-inscrits soit auprès de la directrice, Nadège Brument au 02.35.85.51.68, ou par mail : 0760848j@ac-normandie.fr.

Vous devez indiquer le nom de votre enfant, sa date de naissance, votre adresse, votre adresse mail et vos numéros de téléphone et un rendez-vous vous sera délivré.

Les documents suivants seront à fournir : une autorisation d'inscription délivrée par la mairie, une fiche de renseignements, le livret de famille, le carnet de santé avec la page des vaccins et le certificat médical du médecin ainsi que 4 photos d'identité de l'enfant.



SE LOGER, LE DROIT D'AVOIR UN TOIT

Les Assises du logement se sont tenues à Dieppe le mois dernier. Elles ont bien confirmé les graves alertes de tous les acteurs du logement. Dans notre agglomération, par exemple, 1 seul logement est disponible pour 12 demandes. Manque de surface constructible, hausse des coûts des matériaux de construction et de l'énergie, difficulté d'obtenir des prêts bancaires... Les différents intervenants de ces Assises ont dressé le constat de cette crise du logement avec en ligne de mire, les besoins que va créer la construction des deux EPR à Penly.

L'occasion pour le député Sébastien Jumel de dire sa colère contre le projet de réviser à la baisse la loi SRU, qui impose actuellement 25% de logements sociaux dans les communes. « *Un scandale sans nom qui va fragiliser tout le secteur* ».

Alors que certaines communes préfèrent payer des amendes pour ne pas respecter ce quota, Arques fait figure de bon élève. Depuis des années, sa politique de mixité du logement a permis de maintenir la démographie de la commune, soutenir les commerces de proximité, conserver nos écoles ainsi que notre tissu associatif.

Dans les trois prochaines années, **121** nouveaux logements vont être construits : **27** au Pré Saint-Étienne, **26** dans la rue Laborde Noguez et **68** à côté des ateliers municipaux (future rue Pierre Jeanneret). **30** de ces logements seront en accession à la propriété. Une dynamique exemplaire qu'on aimerait voir au plan national.



JOURNÉE INTERNATIONALE DES FORÊTS

« Ça s'améliore ! », c'est le constat des organisateurs de la 2ème édition d'opération écocitoyenne, « Forêt propre ». La manifestation orchestrée par l'ONF, l'Estran et Dieppe-Maritime a réuni une quarantaine de personnes, dont un groupe de chasseurs, pour ramasser déchets et divers détritus abandonnés dans la forêt domaniale, témoignages d'incivilités. « On va vers le bon sens, mais il faut encore sensibiliser. Notre gros souci ce sont les dépôts sauvages amenés par les véhicules sur des points

récurrents » se désole Baptiste Mounier de l'Estran.

Moins de déchets jetés dans les futaies, une prise de conscience collective ? Pas seulement, c'est aussi le résultat du travail de ramassage par différentes associations. En 2023, l'Estran a effectué 18 journées de collecte et ramassé une tonne de déchets ! Le chemin est encore long pour certains, qui confondent espace naturel et déchetterie.



REPAS DE PRINTEMPS

Le traditionnel rendez-vous du repas de printemps a réuni plus de 200 invités dans le gymnase de l'Étoile. Une journée chaleureuse dédiée à nos aînés de plus de 62 ans où l'ambiance festive émanait autour des tables... Et sur la piste de danse ! Doyens de la journée, Simone Douville et Bernard Cadinot ont été mis à l'honneur par Mme le maire, ainsi que Solange Desmarests et Raymond Petitjean, centaines de la Résidence de la Varenne. Animation et repas sont intégralement pris en charge par le CCAS de la commune.



À NOTER

DIMANCHE 5 MAI

Foire aux végétaux, plantes, semences, produits des terroirs et matériels de motoculture

Organisée par l'Amicale du personnel de la mairie, autour du gymnase de l'Étoile de 8h à 18h.

Accompagnée d'une brocante réservée aux particuliers. 2€ le mètre
Inscriptions au secrétariat de la mairie
02 35 85 50 26



DIMANCHE 12 MAI

Foire à tout

Organisée par les associations des parents d'élèves autour du gymnase de l'Étoile. 2€50 le mètre, renseignements au 06 42 39 09 31.

SAMEDI 18 MAI

Visite gratuite du château

Inscription sauvegardonslechateau@gmail.com

LUNDI 20 MAI

Foire à tout

Organisée par l'Ametpa autour du gymnase de l'Étoile. 2€50 le mètre, inscriptions au 06 19 93 54 71,

LE FOOT ARQUAIS EN DEUIL

« Un très bon organisateur, un fin psychologue et un meneur d'hommes », c'est ainsi que Jean-Claude Leroy se remémore Eugène Guillemot, décédé ce 9 mars. Né à Paris le 3 janvier 1931, il est arrivé très jeune à Arques où son père sera le gardien du château de 1934 à 1941. Appliqué, il débute en tant qu'apprenti menuisier aux Ets Baudelot pour en devenir plus tard le sous-directeur. Il rejoint ensuite la Cellophane comme chef d'atelier.

Eugène Guillemot prend sa 1ère licence de foot en 1943 et devient au fil des années un pilier emblématique pour l'ESA et les clubs de la région dieppoise. Défenseur central sur le terrain, il succède à l'international Armand Cabrera au poste d'entraîneur et marque de son empreinte plusieurs générations de joueurs arquais.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

18 février : LEMAIRE Malo

15 février : YAKAN Lina

04 mars : FÉRÉ Ciam

MARIAGES

02 mars : VASSET STÉPHANE et CADINOT Fabienne

DÉCÈS

02 février : GIROT Georgette, née PELTIER

09 mars : GUILLEMOT Eugène

10 mars : DUVAL Roland

12 mars : MEMAIN André

18 mars : COURTÉ René

18 mars : OBÉ Silvère

LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

Avec les prémices du printemps, les frelons asiatiques sont déjà à l'ouvrage et fondent leur nid. Sans prédateur, leur expansion sur notre territoire est un fléau pour les apiculteurs et la biodiversité locale. Un nid peut contenir plusieurs milliers d'individus et bien que peu agressifs, ils peuvent attaquer en masse au moindre danger pour leur colonie. Ne surtout pas s'aventurer à essayer de détruire soi-même leur habitat, mais faire appel à un spécialiste !

En passant par la plateforme « frelonasiatique76.fr » vous obtiendrez la liste des techniciens agréés par le Groupement de Défense contre les Maladies des Animaux, ainsi qu'une aide de 30€ allouée par le Département. Le coût de l'intervention est facturé en fonction de la difficulté pour atteindre le nid. Contact : 02 77 64 57 76 ou frelonasiatique76.fr